



La MRC vous informe

Été 2016
volume 9, numéro 2



MOT DE LA PRÉFET

Malgré le ralentissement économique ressenti sur l'ensemble du territoire québécois au cours des derniers mois, 2015 s'est avérée une excellente année en termes de développement économique sur notre territoire.

En effet, l'annonce par le gouvernement québécois de la création d'un pôle logistique de transport et d'une zone industrialo-portuaire qui seront tous deux situés dans les environs du Port de Montréal à Contrecoeur, nous laisse entrevoir de nombreuses années de croissance économique pour l'ensemble de notre région.

Déjà, des entreprises liées de près ou de loin au secteur du transport et du conditionnement des marchandises frappent à nos portes pour s'y implanter. Les terrains industriels du Novoparc de Varennes s'envolent rapidement et ceux qui sont toujours disponibles trouveront rapidement preneur.

Au chapitre de l'emploi, on prévoit la création de milliers de postes au cours des prochaines années. Ceux-ci, souvent spécialisés et bien rémunérés, auront un impact significatif sur les secteurs de l'immobilier et du commerce dans toutes les municipalités de la MRC.

On le constate déjà avec l'arrivée du siège social et des entrepôts du Groupe Jean Coutu dont des dizaines d'employés ont acquis, au cours des derniers mois, des résidences sur le territoire.

Ces deux dossiers, qui orienteront notre travail au cours des prochaines années, amèneront un grand nombre d'entrepreneurs qui souhaiteront bénéficier de nos services d'aide aux entreprises afin de profiter du développement économique qui animera notre territoire.

C'est pourquoi l'équipe du Service de développement économique (SDE) continuera d'être très présente sur le terrain, comme elle l'a fait tout au long de l'année 2015, en participant à de nombreuses initiatives faisant la promotion du développement et de la création d'entreprises, ainsi que de leur financement.

J'ai le plaisir de vous faire part, en page 4 de ce bulletin, des résultats financiers du SDE pour l'année 2015. Bien que ceux-ci indiquent un certain recul par rapport à notre niveau de performance habituel, ces résultats s'inscrivent dans la continuité de ceux enregistrés au cours des dernières années.

C'est donc dans cet esprit de développement que l'équipe du SDE continuera de redoubler d'efforts au cours de la prochaine année afin de continuer à faire ce qu'elle fait de mieux : soutenir nos entrepreneurs.

Suzanne Dansereau, préfète

ENVIRONNEMENT



OPÉRATION DÉCHIQUETAGE

NOUVEAU! Le 11 septembre 2016, de 8 h à 16 h, la MRC de Marguerite-D'Youville organise une journée « déchiquetage de documents » à l'Écocentre secteur Sud, situé à Varennes.

Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés de façon sécuritaire.

Ce service est offert gratuitement à tous les résidents de la MRC de Marguerite-D'Youville, sur présentation d'une preuve de résidence.

Information : 450 583-3301, poste 242

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS VÊTEMENTS USAGÉS

Ce printemps, lorsque vous ferez le ménage de vos garde-robes, pensez à déposer vos articles vestimentaires dans l'une des cloches à vêtements de la MRC. Aidez vos organismes d'entraide locaux tout en protégeant l'environnement.

Merci d'apporter vos dons aux endroits suivants :

Contreccœur	• Marché IGA Pierre Robitaille
Saint-Amable	• Centre d'entraide bénévole • Pavillon multifonctionnel • Hôtel de ville
Sainte-Julie	• Maison de l'entraide • IGA du Faubourg • Métro Riendeau
Varennes	• L'Ouvroir Sainte-Marguerite-D'Youville
Verchères	• Comptoir d'entraide familiale



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES À LA SEMAINE

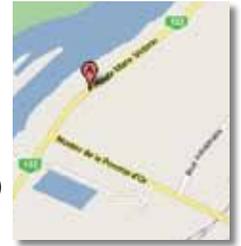
La collecte des résidus domestiques (bac noir) reprend sur une base hebdomadaire dès le début juin, et ce, jusqu'à la fin septembre. Pour plus de détails, consultez votre calendrier des collectes 2016. La MRC vous rappelle que les bacs doivent être déposés en bordure de rue dès 7 h le jour de la collecte, les roues

et la poignée vers la résidence. **Aucun surplus n'est accepté à côté des bacs roulants.**



ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Horaire estival



SECTEUR NORD (Contreccœur)
4111, route Marie-Victorin

Les samedis 2, 9, 16 et
23 avril 2016 8 h à 16 h

24 avril au 29 octobre 2016
Du mercredi au samedi 8 h à 16 h

Les samedis 5, 12 et
19 novembre 2016 8 h à 16 h

À partir du 20 novembre 2016 Fermé



SECTEUR SUD (Varennes) 1975, chemin de l'Énergie

Jusqu'au 3 avril 2016 :
Ouvert du jeudi au samedi 8 h à 16 h

Du 4 avril au 20 novembre 2016,

ouvert selon l'horaire suivant :

Lundi	Fermé
Mardi et mercredi	8 h à 16 h
Jeudi	8 h à 18 h
Vendredi, samedi et dimanche	8 h à 16 h

À partir du 21 novembre 2016

Ouvert du jeudi au samedi 8 h à 16 h

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

(peinture, huile, produits ménagers, produits de piscine, piles, fluocompactes ainsi que les appareils informatiques et électroniques, les petits appareils à moteur et les bonbonnes de gaz propane, etc.) **sont acceptés sans frais.**

Les matières telles que les matériaux de construction et rénovation, résidus verts et autres sont acceptés à un coût minime, selon le volume apporté.

Visitez le www.margueritedyouville.ca ou communiquez avec la MRC pour plus de détails sur les matières acceptées et sur la tarification.

ATTENTION! Le tri des matières est obligatoire afin d'augmenter le potentiel de récupération des matières valorisables. Les RDD doivent être déposés dans des contenants étanches et identifiés. Aucun transvidage n'est autorisé sur le site.



COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

Horaire

Villes	Dates
Calixa-Lavallée	17 mai, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
Contrecoeur	17 mai, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
Saint-Amable	17 mai, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
* Sainte-Julie	Tous les lundis du 25 avril au 28 novembre inclusivement sauf au mois de juillet et novembre où les collectes ont lieu aux deux semaines (collecte supplémentaire le 7 novembre)
* Varennes	Tous les lundis du 25 avril au 28 novembre inclusivement sauf au mois de juillet et novembre où les collectes ont lieu aux deux semaines
Verchères	17 mai, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre

* **Sainte-Julie et Varennes** : prenez note que les sacs de plastique sont acceptés (sauf les noirs) seulement lors de la première collecte d'avril ainsi qu'en octobre et novembre.

Matières acceptées

Gazon
Feuilles
Résidus de jardinage
Brindilles

Contenants acceptés

Poubelles (usagées ou neuves) avec un couvercle
Bacs roulants sauf celui de couleur bleu
Sacs de papier biodégradables

Disposition

Placez vos contenants ou sacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.



COLLECTE DE BRANCHES

Horaire

Villes	Dates
Contrecoeur	31 mai, 6 octobre
Saint-Amable	31 mai, 6 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec le service de collecte de branches au 450 922-7111
Varennes	31 mai, 6 octobre
Verchères	31 mai, 6 octobre

Branches acceptées

Longueur : 90 à 105 cm
Diamètre : 5 à 6 cm
Attachées en ballots de 20 kg maximum

Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, le feuillage vers la résidence, avant 7 h le jour de la collecte.



CONFÉRENCE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Ce printemps, la MRC de Marguerite-D'Youville vous propose cinq conférences gratuites sur le compostage domestique.

Ces formations d'environ une heure répondront très certainement à toutes vos interrogations portant sur les matières à composter, les étapes à suivre, les différents types de composteurs, les multiples utilisations que l'on peut faire du compost mûr, et plus encore!

COMPOSTEURS À MOITIÉ PRIX!

La MRC offrira des composteurs domestiques à **moitié prix** (soit 30 \$) aux personnes qui assisteront à l'une des conférences.

Les citoyens de la MRC peuvent se présenter à la conférence de leur choix.

N'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle de la MRC pour plus d'information au 450 583-3301, poste 242.

Horaire des conférences 2016

26 avril - 19 h à 20 h

Mairie de Verchères - salle du conseil municipal
579, route Marie-Victorin, Verchères

3 mai - 19 h à 20 h

Salle du Parc du Portageur
12, rue de la Crie, Varennes

**5 mai - 19 h à 20 h

Pavillon Thérèse Savard-Côté
477, avenue Jules-Choquet, Sainte-Julie

10 mai - 19 h à 20 h

Centre multifonctionnel de Contrecoeur
4865, rue Legendre, Contrecoeur

12 mai - 19 h à 20 h

Hôtel de ville, salle Simon Lacoste
575, rue Principale, Saint-Amable

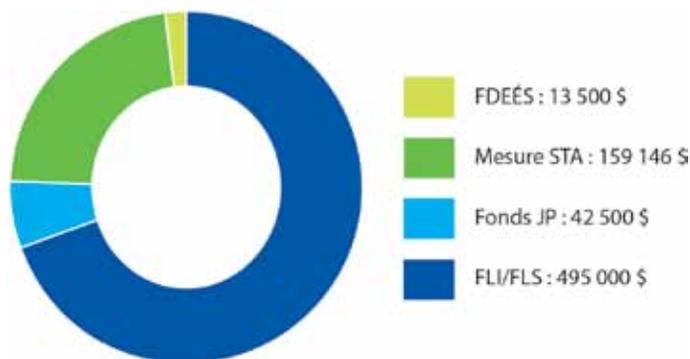
** Compte tenu de la grande popularité de la conférence à Sainte-Julie, les citoyens qui souhaitent y assister doivent confirmer leur présence par téléphone, au 450 922-7111, ou par courriel à l'adresse suivante : clientele@ville.sainte-julie.qc.ca



SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - RÉSULTATS FINANCIERS 2015

En 2015, le Service de développement économique (SDE) de la MRC de Marguerite-D'Youville a enregistré une performance s'inscrivant dans la continuité de celles réalisées au cours des dernières années.

Les fonds gérés par la MRC ont permis l'injection de 710 146 \$ dans 30 entreprises du territoire, permettant ainsi la création ou le maintien de 74 emplois et des investissements totaux de 2 483 463 \$.



Fonds locaux d'investissements (FLI)

Les Fonds locaux d'investissement sont des fonds de développement qui permettent d'apporter un appui financier aux entreprises traditionnelles et à celles issues de l'économie sociale. L'aide, accordée sous forme de prêt, sert principalement à financer les besoins de fonds de roulement.

En 2015, par le biais des FLI, le SDE a accordé 495 000 \$ en prêts à 7 entreprises permettant ainsi de générer des investissements de 1,8 millions \$ et la création ou le maintien de 33 emplois.

Mesure Soutien au travail autonome (STA)

Comme son nom l'indique, la mesure Soutien au travail autonome vient en aide aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou acquérir une entreprise. Les entrepreneurs admissibles reçoivent une allocation d'aide à l'emploi pouvant atteindre 52 semaines.

En 2015, la mesure STA a soutenu 11 projets, accordé l'équivalent de 431 semaines d'allocations et permis le maintien ou la création de 12 emplois.

Fonds Jeunes promoteurs (JP)

Le fonds Jeunes promoteurs s'adresse spécifiquement aux personnes âgées entre 18 et 39 ans qui peuvent recevoir une subvention maximale de 5 000 \$.

En 2015, le fonds JP a octroyé 42 500 \$ à 14 projets qui ont permis la création ou le maintien de 38,5 emplois.

Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS)

L'activité principale d'une entreprise d'économie sociale est de produire et vendre un bien ou un service socialement utile. Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) vise à favoriser le développement des entreprises en économie sociale en leur offrant un soutien technique et financier.

En 2015, le FDEÉS de la MRC de Marguerite-D'Youville a accordé 13 500 \$ à 5 projets permettant ainsi la création ou le maintien de 8,5 emplois.

Pour chacune des municipalités de la MRC, les investissements du SDE se répartissent comme suit :

